



Strasbourg, le 11 novembre 2025

EPAS(2025)65rev

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

Réunion annuelle du Pool d'experts internationaux sur un sport sûr (session élargie)

« Créer des environnements plus sûrs pour les enfants dans les associations sportives »

Vendredi, le 14 novembre 2025
9h30 – 13h00 (HEC)

Comité national olympique et sportif français (CNOSF)

Langues de travail : anglais et français
(avec interprétation simultanée)

Note conceptuelle et projet de programme

Contexte

Les traités internationaux relatifs à la protection de l'enfance imposent une série d'obligations aux États, y compris dans le domaine du sport. Ces obligations s'étendent également aux organisations sportives, qui doivent veiller à ce que les enfants puissent bénéficier d'un environnement sûr, exempt de violence et de discrimination.

[L'Accord partiel élargi sur le sport \(APES\)](#) aide ses États membres, ainsi que les organisations sportives, à mieux comprendre et à respecter leurs obligations. L'un des textes clés de l'APES est la Charte européenne du sport, une recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe qui fournit des orientations pour améliorer les politiques de protection de l'enfance dans le sport. Le [Pool d'experts internationaux sur un sport sûr](#) est un groupe hautement spécialisé créé par l'APES, qui soutient ces objectifs en organisant des séminaires et en publiant des outils sur la sécurité dans le sport.

Dans le cadre de la réunion annuelle du Pool d'experts, l'APES et son projet phare [« Donnons de la Voix »](#) (« Start to Talk » en anglais) proposent un séminaire sur le thème « Créer des environnements plus sûrs pour les enfants dans les associations sportives », en coopération avec le Comité national olympique et sportif français.

Ce séminaire s'adresse aux responsables de la protection de l'enfance et aux autres membres du personnel des associations sportives. Des experts internationaux de haut niveau débattront avec les participants de questions clés en matière de protection et fourniront des conseils pratiques sur la mise en œuvre de mesures de protection au sein des organisations sportives qui travaillent avec des enfants.

Inscription

Ce séminaire est ouvert aux responsables de la protection de l'enfance et aux autres membres du personnel des associations sportives, ainsi qu'à d'autres participants sur invitation.

La participation est sur invitation uniquement. L'inscription préalable est obligatoire.

Modalités pratiques

Le séminaire se tiendra dans l'amphithéâtre Nelson Paillou du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), 1, avenue Pierre de Coubertin, 75640 Paris Cedex 13 - France.

Les frais de voyage et de séjour ne seront pas pris en charge par le Conseil de l'Europe, sauf pour les membres du Pool et les intervenant.e.s.

Langues de travail

Les langues de travail seront l'anglais et le français, avec interprétation simultanée dans les deux langues.

Projet de programme

Modéré par Stanislas Frossard, secrétaire exécutif de l'Accord partiel élargi sur le sport (APES),
Conseil de l'Europe

Vendredi 14 novembre	
9h30 – 9h40	Ouverture
	Stanislas Frossard, secrétaire exécutif de l'APES, Conseil de l'Europe
	Allocutions de bienvenue
	Amélie Oudéa Castéra, présidente du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) (message vidéo)
	Solène Charuau, présidente du Comité de direction de l'APES, Conseil de l'Europe
9h40 – 10h20	Recrutement plus sûr dans le sport
	Elena Casero, responsable de programme, APES, Conseil de l'Europe
	Melanie Lang, maîtresse de conférences en protection de l'enfance dans le sport, Université Edge Hill ; membre du Pool d'experts internationaux sur un sport sûr du Conseil de l'Europe
10h20 – 10h45	Soutenir les survivants, les victimes et les lanceurs d'alerte dans le football
	Joyce Cook CBE, OBE, présidente du comité indépendant YourSide, Fondation FIFA (en ligne)
10h45 – 11h35	Instruction des affaires
	Katherine Fudakowski, avocate, Old Square Chambers
	Agnès Lehair, Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle (CDOS 57) (en ligne)
11h35 – 12h00	Pause-café
12h00 – 12h25	Protéger les enfants contre l'exploitation et la traite dans le sport
	Daniele Canepa, Animateur de campagnes et d'ateliers, Mission 89 (en ligne)
12h25 – 12h50	Renforcer les efforts de protection à l'échelle mondiale
	Gloria Viseras, responsable principale de la protection, responsable de la sécurité pendant les Jeux olympiques, Comité international olympique
12h50 – 13h00	Clôture